

Initiation à L'Accompagnement VAE



Public concerné :

Toute personne chargée
d'accompagner des candidats à la VAE

Pré-requis

Maîtriser les concepts et processus de
la VAE ou avoir suivi la formation « La
VAE : Une nouvelle Orientation ».
Maîtriser

- les techniques d'entretien
- de la communication écrite
- de l'expression orale en public

Objectifs :

Acquérir un premier niveau de
techniques d'accompagnement et être
capable de :

- Présenter la démarche VAE.
- Comprendre la structure des dossiers de Validation d'Acquis.
- Se saisir d'outils spécifiques à l'accompagnement VAE.
- Utiliser les techniques élémentaires de l'entretien d'explicitation.
- Accompagner des candidats dans l'écriture de leurs pratiques et la constitution de leur dossier.
- Préparer le candidat à la soutenance de son dossier

Durée

3 jours

Tarif

Individuel : 1.800 € / personne

Collectif : 6 000 € pour un groupe de
4 à 6 personnes

Programme

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une démarche de reconnaissance de l'expérience singulière d'un professionnel, par l'obtention d'une certification existante ayant un contenu déterminé. L'exercice n'est pas habituel, il nécessite un accompagnement spécifique.

La réussite pour un candidat à la VAE dépend, pour une grande part, de la qualité de son accompagnement durant la procédure.

La démarche pour le candidat consiste, dans un premier temps, à retracer son parcours professionnel afin d'y repérer les expériences les plus significatives en lien avec le diplôme, le titre ou la certification professionnelle envisagée.

Dans un second temps, le candidat se centrera sur sa pratique professionnelle pour mettre en lumière les connaissances utilisées et révéler les compétences développées tout au long de sa vie professionnelle.

En un troisième temps il exposera sa pratique professionnelle (et s'exposera) devant un jury. Le travail de constitution du dossier et d'écriture de l'activité ne va pas de soi. Il invite à considérer sa pratique sous un autre regard. La posture réflexive adoptée permet, au-delà de la mise en perspective avec le référentiel de la certification, une prise de conscience de son agir professionnel et des apprentissages réalisés.

Devenir accompagnateur VAE appelle à l'utilisation et la construction d'outils caractéristiques à cette démarche en formation.

Être accompagnateur VAE ne se décrète pas, cela nécessite une pratique et une réflexion spécifique quant au dossier co-produit, ses objectifs, ses enjeux. En effet, ce professionnel doit construire son identité d'accompagnateur en accompagnant des candidats en recherche de validation, et à travers elle, une nouvelle forme de légitimité.

Séance 1 : L'Accompagnateur et ses outils

Son rôle - Ses outils de travail :

- ✓ Les référentiels du diplôme (activités, compétences, certification)
- ✓ Les dossiers VAE (recevabilité accordée, dossier VAE à élaborer)
- ✓ La fiche de poste éventuelle
- ✓ Le candidat et son « expérience »

Séance 2 : L'accompagnement VAE et ses étapes

La prise en charge du candidat pour :

- ✓ La présentation du travail à réaliser
- ✓ Le retour sur parcours
- ✓ La constitution du dossier
- ✓ La préparation à sa soutenance
- ✓ Avec en appui :
- ✓ Des outils spécifiques à ce type d'accompagnement
- ✓ Des méthodes à utiliser
- ✓ L'entretien d'explicitation



Séance 3 : Sécurisation des premières pratiques

- ✓ Retours d'expériences (ou simulations d'accompagnements)
- ✓ Débriefing - Questions/Réponses
- ✓ Analyse des difficultés rencontrées – recherche de solutions
- ✓ Réflexion sur la posture adoptée
- ✓ Charte de l'accompagnement - Approche déontologique
- ✓ Réflexion sur la construction d'outils à l'accompagnement VAE

Calendrier :

Cf. planning site Internet

Informations :

Internet : www.ascovae.com
Email : contact@ascovae.com
Agence 78 : 01.30.12.16.30.
Agence 95 : 01.34.35.42.10.

Le Conseil en + :

L'efficacité de ce stage se trouve renforcée quand l'accompagnateur -stagiaire est suivi lors de son premier Accompagnement.
Pour inclure ce suivi à la formation : [Nous contacter](#)